

LES STÉNOGRAPHES OFFICIELS

Nous sommes particulièrement heureux d'offrir aujourd'hui à nos lecteurs les photographies de tous les sténographes officiels pratiquant en Cour Supérieure. Ces messieurs sont tous des praticiens habiles qui ont déjà d'excellents états de service comme sténographes officiels. La position de nos amis est justement enviée par nombre d'amateurs à qui il ne manque qu'un peu de pratique pour devenir de précieux auxiliaires de la justice.

Mais il ne faut pas oublier que cette position honorable n'est pas une sinécure et qu'une lourde responsabilité pèse sur les épaules de tout sténographe chargé de coucher sur le papier tous les moindres détails, tous les plus petits incidents d'un procès.

De leur fidélité à prendre note de tout, dépend dans une large mesure le sort d'un accusé.

C'est pour cette raison que pour être sténographe officiel il faut être surtout et avant tout compétent et qu'ici les ficelles politiques ne peuvent jouer qu'un rôle absolument effacé dans la nomination des titulaires.

Nous donnons ci-après les noms de chacun des praticiens :

1. A. A. Urquhart, chef des anglais ;
2. Anthime Pepin ;
3. Nap. Lozeau, chef des français ;
4. Jos. E. Desaulniers ;
5. J. L. Marcil ;
6. C. de B. Macdonald ;
7. Jos. S. Pilon ;
8. H. Boucher ;
9. W. G. Proctor ;
10. M. Gabard ;
11. W. J. Berrigan ;
12. Wm. McGoun ;
13. Thos. M. Groome ;
14. L. J. Collin ;
15. L. A. Cusson ;
16. R. S. Wright.

Les sténographes français suivent la méthode Duployé, et ont des abréviations personnelles ; les praticiens anglais, suivent les systèmes de Benn et Isaac Pittman. L'un d'eux ce sert de la méthode de Graham.

Le mois prochain, nous publierons les photographies des sténographes pratiquant dans les autres cours ; nous donnerons aussi un fac-simile de l'écriture sténographique de ces praticiens suivit de leur autographe.

D'après le dernier rapport du Surintendant de l'Instruction publique, il y a 1824 élèves qui s'adonnent à l'étude de la sténographie dans les principales maisons d'éducation de la province de Québec.

Le nombre d'étudiants sténographes est beaucoup plus considérable que celui mentionné plus haut. A Montréal seul, y compris la banlieue, il y a plus que cela. On trouvera ce nombre en comptant seulement les étudiants des principales maisons d'éducation de Montréal. En comptant ceux qui étudient l'art abrégé dans les autres institutions secondaires on peut sans exagération porter le nombre à 6,000.

M. Marcel Gabard, un des anciens directeurs du *Sténographe Canadien*, et qui a appris la sténographie à l'aide de notre journal, a été nommé sténographe officiel par le gouvernement provincial. M. Gabard est français d'origine, mais il habite le Canada depuis dix ans et est naturalisé. Nous félicitons le nouveau titulaire qui est, en tout point, à la hauteur des exigences de son nouvel emploi.

M. Alphonse Bourgeault, qui pratiquait à Montréal, a, sur sa demande, été transféré à Saint-Hyacinthe. M. Bourgeault est un sténographe habile dont le district de Saint-Hyacinthe saura apprécier les services.